

FRANCE – L'Inra se retire des contrôles de PGM

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/10/2007, modifié le 27/02/2025

L'Inra change-t-elle de posture dans le dossier des PGM ? La question peut se poser à la lecture du document présentant la nouvelle politique de l'organisme dans le domaine des biotechnologies végétales, publié le 27 juin 2007 (1). Selon ce texte, il apparaît que l'Inra souhaite se retirer du domaine de l'expertise lorsque celle-ci est d'application concrète comme le confirme François Houllier, directeur scientifique plantes et produits du végétal à l'Inra : "pour l'Inra, il est important de mener des recherches en amont de l'expertise. Ce n'est pas à l'Inra de faire cette expertise qui, pour les PGM, relève des compétences de l'AFSSA (2) ou de la CGB (3) par exemple. Des individus aux compétences reconnues peuvent bien sûr participer à ces organes d'expertise, dans le respect de la déontologie, mais en leur nom, et non au nom de l'Inra". Pourtant, l'institut de recherche est aujourd'hui partenaire de plusieurs programmes européens versant dans l'expertise du dossier des PGM, à l'image du travail d'Yves Bertheau coordonnant, pour l'Inra, le réseau CoExtra et dont le laboratoire (Unité de recherche Phytopathologie et méthodologies de la détection) est membre du Réseau Européen de Laboratoires sur les PGM (ENGL). "La nouvelle politique de l'Inra ne remet pas en cause sa participation au sein de ces programmes mais limitera ses activités aux seuls projets de recherche" précise F. Houllier. Ainsi, "au sein de l'ENGL, le laboratoire d'Yves Bertheau continuera de travailler sur les travaux de recherche sur des protocoles de détection, traçabilité... mais il n'effectuera aucun travail d'analyse dans le cadre de contrôles". Guy Van den Eede, directeur de l'ENGL a indiqué à Inf'OGM avoir effectivement reçu une lettre de l'Inra l'informant "de sa volonté d'abandonner certaines activités techniques [...] et avoir reçu l'assurance que l'Inra remplirait ses obligations vis-à-vis de l'ENGL dans l'intervalle". Yves Bertheau a confirmé à Inf'OGM que l'Inra, restait membre de CoExtra et de l'ENGL. Mais il nous a indiqué que son laboratoire fermerait en 2009 (4). D'ici là, "dans l'intervalle", les obligations de l'Inra seront donc remplies. Pour après, F. Houllier indique que la réflexion est en cours pour savoir quel laboratoire remplacera celui du Pr. Bertheau, excluant qu'aucun laboratoire de l'Inra ne lui succède au sein de l'ENGL.

Pour ce qui est de l'intégration de la transgénèse dans des programmes de recherche, cette dernière est spécifiquement citée dans le texte de l'Inra détaillant l'appui à l'innovation. Mais "[la transgénèse] sera envisagée, sur la base d'une évaluation comparative par rapport aux autres innovations possibles, lorsque ces autres alternatives ne seront pas satisfaisantes". François Houllier précise que l'Inra "souhaite s'obliger à faire cette comparaison avant de valider tel ou tel projet de recherche. L'exhaustivité ne sera probablement pas atteinte mais un maximum d'éléments seront intégrés, éléments de nature technique, sanitaire, socio-économique, agronomique et autres... C'est pour cela qu'il est précisé que l'Inra s'engage à ouvrir le dialogue, interne et avec l'ensemble des parties prenantes, sur les avantages, les impacts et les risques des

biotechnologies végétales. Et n'oublions pas que l'Inra intègre que cet appui à l'innovation devra concerner des cibles d'intérêt collectif !".

Adresse de cet article : <https://infogm.org/france-linra-se-retire-des-controles-de-pgm/>